

Conseil Rendu de la réunion du 13 janvier 2025

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 novembre 2024

Le Procès-verbal de la séance Conseil municipal du 27 novembre 2024 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

M. RETOURNÉ demande pourquoi le sujet concernant la modification du placement des enfants à la cantine, évoqué dans les questions diverses de la dernière réunion de Conseil, n'est pas apparu dans la lettre aux habitants. Il lui est répondu que la lettre aux habitants est un résumé de ce qui s'est dit en réunion mais que tout est retranscrit dans le procès-verbal qui est disponible en ligne une fois qu'il est approuvé à la réunion de conseil suivante.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 novembre 2024.

Décision Modificative 1/2024 :

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une Décision Modificative concernant le Budget 2024 suite à une écriture budgétaire faite à la demande de la trésorerie. Il manque la somme de 44 € pour émettre le mandat du mois de décembre concernant le FNGIR.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, **à l'unanimité, accepte** la décision modificative.

Complétude délibération dépôts sauvages annule et remplace délibération 34-11-2024 :

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la préfecture pour compléter la délibération 34-11-2024 concernant les dépôts sauvages. M. le Maire propose 150 € jusqu'à 1 M³ et 300 € au-dessus d'1 M³.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette complétude.

INFORMATIONS UTILES

Suite à l'absence de la secrétaire, les permanences d'ouverture au public de la mairie sont actuellement perturbées.

Jusqu'à fin février, Monsieur le Maire tiendra des permanences de jeudi de 15h à 18h

Des travaux seront effectués par la société SOGETREL pour l'effacement des réseaux de fibres optiques avec ouverture des chambres télécom, tirage et raccordement de la fibre optique pendant une période allant du 17 février au 23 mars 2025 inclus, la circulation dans toutes les rues de la commune sera modifiée. La mairie n'a pas pu avoir le déroulé exact des travaux.

Communication de la communauté de communes Avre Luce Noye :

Découvrez le projet KatalyZe et participez à la remontée des rêves !

KatalyZe est un projet ambitieux qui vise à imaginer et à construire un futur qui nous ressemble. Il repose sur une démarche participative où chaque voix compte: celle des

habitants, des associations, des entreprises et de tous ceux qui souhaitent contribuer à façonner l'avenir du territoire.

Dans cette dynamique, nous lançons la remontée des rêves, une série d'ateliers collaboratifs ouverts à tous.

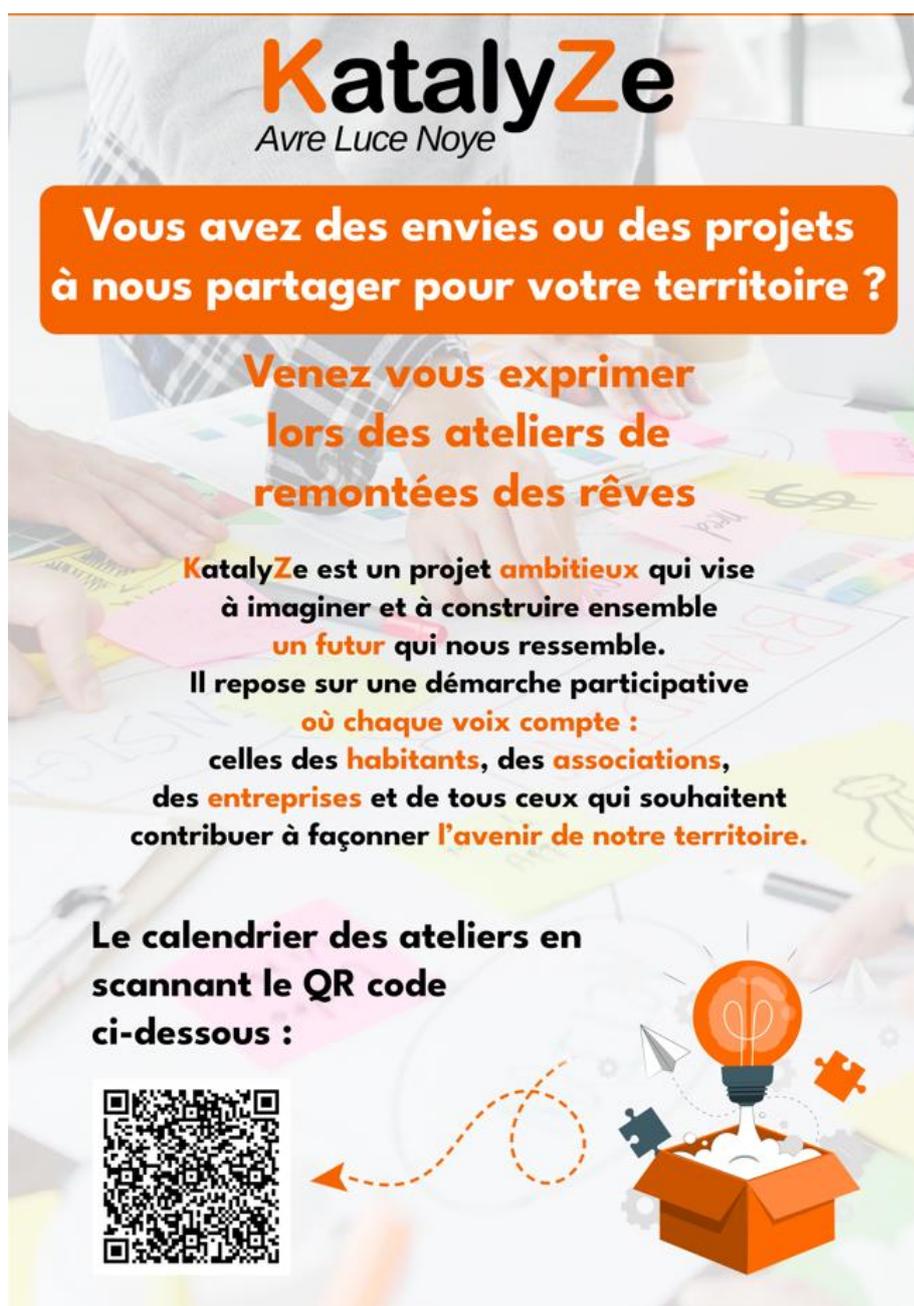
Ces ateliers sont une invitation à partager vos idées, vos envies, vos aspirations : qu'aimeriez-vous voir, vivre, ou créer ici dans les prochaines années ?

Ces rêves aussi grands ou modestes soient-ils, sont la base d'un projet collaboratif porteur de sens et d'innovation.

La première étape : les ateliers de remontées des rêves

Ils sont conçus comme des espaces d'échange et de créativité.

Que vous soyez inspiré par la culture, l'environnement, les liens sociaux ou toute autre thématique, venez contribuer à écrire l'avenir ! Pas besoin de connaissances spécifiques : vos idées, votre enthousiasme, et votre curiosité suffisent.



KatalyZe
Avre Luce Noye

Vous avez des envies ou des projets à nous partager pour votre territoire ?

Venez vous exprimer lors des ateliers de remontées des rêves

KatalyZe est un projet ambitieux qui vise à imaginer et à construire ensemble un futur qui nous ressemble.

Il repose sur une démarche participative où chaque voix compte :

celles des habitants, des associations, des entreprises et de tous ceux qui souhaitent contribuer à façonner l'avenir de notre territoire.

Le calendrier des ateliers en scannant le QR code ci-dessous :

